



Depuis 1972. La marque bio de la Suisse.

biofarm

À l'attention de nos producteurs bio de céréales, d'oléagineux et de spécialités en grandes cultures, ainsi qu'à toute personne intéressée

Kleindietwil, 6 août 2019

Récolte actuelle – Recommandations pour les semis d'automne – Perspectives pour les cultures de printemps

L'année passée déjà, nous avons indiqué dans nos recommandations que les surfaces cultivées en bio, et donc la production d'aliments bio, augmentaient plus rapidement que ce que le marché des produits bio, pourtant lui aussi en croissance, ne peut absorber. C'est connu : lorsque l'offre augmente, le risque de pression sur les prix s'accroît. La diminution des prix des céréales fourragères et panifiables Bourgeon, telle qu'elle a été pratiquée, doit plutôt être considérée comme un geste de conciliation envers nos partenaires du marché : les éleveurs d'animaux bio, d'une part, et les moulins valorisant des céréales panifiables, d'autre part. Les prix ont en effet relativement moins baissé que les volumes de production n'ont augmenté. Bien que chaque baisse de prix soit douloureuse, l'adaptation des prix à la production bio se déroule chez nous dans des conditions assez correctes. À titre de comparaison : les surfaces cultivées en bio augmentent aussi dans les pays voisins. Cependant, en Autriche, les prix des céréales panifiables ont diminué d'environ un quart.

Le marché pour nos grandes cultures spéciales a quant à lui atteint le point où nous devons éclaircir la volonté et les possibilités des grands distributeurs, notamment de Coop, d'intégrer dans leurs rayons nos récoltes bio suisses en remplacement de produits importés. Des discussions sont actuellement en cours. Les premiers signaux sont globalement positifs. Toutefois, étant donné que nous exploitons déjà une partie des possibilités d'écoulement avec nos stocks et que les négociations ne sont pas encore terminées, il n'est pas encore possible de fournir des recommandations définitives pour la plupart des cultures semées au printemps.

Nous sommes conscients que vous êtes en train de planifier votre rotation et que cela comprend les cultures de printemps. Les incertitudes actuelles ne vous facilitent pas la vie. La situation est toutefois aussi délicate pour Biofarm car les stocks sont considérables. Nous vous informerons aussitôt que nous serons en possession d'éléments concrets sur les différentes cultures.

Prix pour la récolte 2019

Pour les céréales panifiables, Biofarm paiera les **prix indicatifs, y compris les suppléments et déductions pour la teneur en protéines, ainsi que le PHL** (blé Fr. 103.-, seigle Fr. 92.-, épeautre Fr. 109.-/dt). **En plus** des suppléments pour la teneur en protéines (selon le tableau de Bio Suisse), nous vous faisons aussi bénéficier d'autres **suppléments réalisés** auprès de nos clients. De plus, nous distribuons aux producteurs de blé un **supplément provenant des résultats financiers (normalement positifs !) de la coopérative Biofarm**. Celui-ci est déterminé par le comité de Biofarm.

Pour la récolte de blé 2018, nous avons ainsi pu répartir Fr. 16'000.- de nos bénéfices entre les producteurs de blé Biofarm.

Pour toutes les autres cultures, Biofarm verse en principe les mêmes prix que pour la récolte 2018. Le prix du froment pour flocons est encore ouvert (prix 2018 : Fr. 98.-/dt), ce dernier étant en principe fixé en fonction du prix du blé panifiable et fourrager.

En raison de la demande favorable, nous avons revendiqué une augmentation du prix de l'avoine alimentaire auprès de nos clients. Cependant, notamment en raison de la pression élevée exercée par l'offre en avoine bio étrangère, nous n'avons malheureusement pas pu obtenir gain de cause. Le prix est donc maintenu à Fr. 77.-/dt ; il est intéressant d'observer que le prix de l'avoine fourragère n'a pas baissé non plus.

Recommandations pour les semis d'automne :

Le **blé panifiable** reste la principale culture. Même avec la récolte 2020, nous serons encore loin d'approvisionner complètement le marché avec du blé indigène. Les suppléments pour la teneur en protéines seront rediscutés l'hiver prochain. Il est recommandé d'opter pour des variétés avec des teneurs en protéines élevées. Cependant, les expériences acquises et les conditions de l'exploitation déterminent aussi le choix variétal.

Remarque : lors de l'attribution de surfaces sous contrat pour les grandes cultures spéciales, nous prendrons désormais aussi en considération l'engagement global des producteurs, c'est-à-dire le fait de nous soutenir en tant que coopérateur ou de nous livrer son blé.

Au moment de rédiger ces lignes, la récolte du **seigle** n'est pas encore terminée. Nous nous attendons cependant à une bonne récolte 2019, qui va permettre de remplir les stocks des transformateurs. Nous vous prions donc de cultiver du seigle avec modération ; cela signifie que nous prenons en charge la même surface que jusqu'à présent voire, de préférence, un peu moins.

Les producteurs d'**épeautre** qui ont remplacé cette « culture bio » appréciée par du seigle l'automne passé en raison de la situation du marché peuvent à nouveau en semer cet automne.

Bien que le marché de l'épeautre bio Bourgeon soit restreint, nous sommes prêts à prendre en charge la récolte de nos producteurs d'épeautre actuels. Nous recommandons de semer du blé sur les sites qui conviennent à ce dernier.

La situation insatisfaisante du marché de l'épeautre bio Bourgeon est principalement due au succès du PurEpeautre (Urdinkel). Au regard de la demande, la CI Epeautre verse actuellement à ces producteurs sous contrat (variétés Oberkulmer, Ostro) un supplément de Fr. 6.- par rapport au prix indicatif bio.

Outre les variétés Titan et Zürcher Oberländer Rotkorn, un peu de semence des nouvelles variétés Gletscher et Copper est aussi disponible auprès de Sativa. Nous prenons en charge toutes les variétés GZPK (Getreidezüchtung Peter Kunz).

Le marché du **froment pour flocons** est limité. Nous allons poursuivre cette culture avec les producteurs actuels de froment pour flocons, dans les mêmes proportions. Nous vous tiendrons informés des prix pour les récoltes 2019 et 2020.

L'**avoine alimentaire** est un **succès**, du moins au niveau de la commercialisation. La surface cultivée a dépassé les 370 hectares pour la récolte 2019 et nous sommes prêts à l'augmenter encore.

Malheureusement, les poids à l'hectolitre de la récolte actuelle n'étaient pas toujours suffisants pour permettre une utilisation en tant qu'avoine alimentaire. Nous supposons que

cela est surtout dû à la sécheresse des semaines qui ont précédé la récolte. L'avoine d'automne n'a pas toujours devancé l'avoine de printemps. Nous allons étudier de plus près quels sont les facteurs de succès dans la culture de l'avoine et vous tiendrons informés. Il se pourrait qu'une densité de semis plus faible (1.1 - 1.3 kg/a) soit favorable au PHL.

Eagle, une variété d'avoine d'automne, sera disponible pour les prochains semis. Cultivée à l'étranger en tant qu'avoine alimentaire, elle sera aussi prise en charge en tant que telle par Biofarm. Cependant, sa description variétale indique qu'elle convient aux « zones à climat doux » (résistance au gel ?). Les personnes prêtes à tester Wiland et Eagle dans un essai variétal peuvent s'adresser à Hu. Brassel. Elles seront indemnisées pour leur travail.

La production d'avoine alimentaire est aussi possible avec des variétés de printemps, mais uniquement avec les variétés Canyon et Typhon.

Amidonner et engrain : pour la récolte 2019, nous avons augmenté la production. Nous sommes encore en train d'éclaircir la situation du point de vue de l'écoulement. Nous n'aurons probablement pas besoin de nouveaux producteurs pour la récolte 2020. Ces anciennes céréales occupent une place semblable à celle du blé dans la rotation.

Colza : la récolte 2019 s'étant révélée plutôt mince, nous pouvons poursuivre la culture avec les producteurs de colza actuels, dans les mêmes proportions.

Lin d'automne : le lin a longtemps été une culture pour laquelle nous avons dû nous battre afin de vous convaincre de la produire. En raison de sa faiblesse face aux adventices, des efforts importants occasionnés par la fauche en andains et la récolte ainsi que des rendements incertains, cette culture ne semblait pour la plupart des producteurs pas financièrement intéressante à court terme. Pourtant, plus d'un s'est laissé séduire par ces belles fleurs bleues et s'est aussi équipé au niveau des machines. Nous estimons ainsi que nous disposerons de réserves importantes avec la récolte 2019. Le commerce spécialisé bio ne suffit plus pour l'écoulement. Le premier contact avec Coop s'est révélé positif, mais les négociations sont encore en cours et il n'est pas encore sûr que le grand distributeur puisse intégrer les quantités nécessaires de produits suisses dans son assortiment, et qu'il puisse le faire aussi vite que nous le souhaiterions. Il est à prévoir que nous devons diminuer la production de lin, du moins provisoirement. **La culture de lin d'automne n'est donc pas possible.** Nous vous informerons aussitôt que la situation concernant le lin sera plus claire.

À propos du lin : nous pouvons vous proposer des tourteaux de lin pour Fr. 85.-/dt – ; un aliment très riche, surtout pour le bétail laitier ! → Marianne Heger 062 957 80 54, heger@biofarm.ch.

Perspectives pour les semis de printemps

Avoine, blé et lin de printemps : voir semis d'automne ci-dessus.

Comme pour l'avoine, nous avons aussi augmenté la production de **millet** l'an passé. De nombreux producteurs ayant acquis de bonnes expériences avec cette culture, cette dernière est appréciée et la surface cultivée a dépassé le seuil des 300 hectares. Cependant, nos partenaires pour la transformation ainsi que nous-mêmes avons apparemment été trop optimistes. Quoi qu'il en soit, des stocks sont encore présents et ils vont encore augmenter avec la nouvelle récolte. En fonction des résultats de la récolte à venir, nous devons diminuer plus ou moins fortement la production 2020. Les producteurs qui se sont jusqu'à présent volontairement limités ne devraient cependant pas être pénalisés à l'avenir. Nous pouvons

certainement poursuivre la culture avec les producteurs actuels, mais sur des surfaces nettement plus petites.

La situation n'est pas bien différente pour le **tournesol**. En ce qui concerne le tournesol à décortiquer, nous disposons de réserves si importantes qu'aucune possibilité de culture n'est envisageable l'année prochaine, même si les négociations avec Coop débouchent sur un résultat positif. De plus, des incertitudes demeurent au niveau de la transformation.

La demande en tournesol pour la production d'huile reste constante à un niveau faible. Nous devons donc aussi plutôt diminuer la production globale de tournesol, raison pour laquelle nous n'acceptons pas de nouveaux producteurs.

La **moutarde** est une autre plante oléagineuse pour laquelle quelques producteurs se sont engagés ces dernières années. En raison des réserves présentes et de l'écoulement très limité, nous devons aussi provisoirement suspendre la production.

La culture de **lentilles** a suscité un fort intérêt ces dernières années ; on en a produit sur plus de 30 hectares. Nous nous attendons à une récolte importante, à laquelle Coop est intéressée. Des analyses des lentilles devront cependant encore être effectuées. Nous partons du principe que nous allons pour l'instant poursuivre la culture avec les producteurs actuels, dans les mêmes proportions.

La recommandation « **poursuivre la culture avec les producteurs actuels, dans les mêmes proportions** » est également valable pour les nombreuses autres cultures de printemps, telles que la **courge** pour la production de graines, cultivée dans la région SH-ZH-TG-AG-Suisse orientale. Elle s'applique également au **sarrasin**, au **chanvre**, aux **haricots** et aux **pois chiches**. Nous espérons bien sûr qu'une augmentation des surfaces sera bientôt possible, mais rien n'est encore « mûr ». N'hésitez pas à nous signaler votre intérêt pour les cultures susmentionnées auprès de Hans-Georg Kessler (coordonnées voir ci-dessous) ou indiquez-le dans le contrat.

Notre offre de **quinoa** Bourgeon suisse auprès du grand distributeur a échoué en raison du prix. Cela montre que nous devons tendre vers une professionnalisation accrue dans la production. Un bon rendement est nécessaire pour obtenir un prix adapté au marché. L'accent doit être mis sur des techniques culturales optimales : possibilités d'effectuer un semis très précis, de sarcler dans des interlignes étroits, faible pression des adventices, sols plutôt légers. Les personnes intéressées peuvent s'adresser à Hansueli Brassel (coordonnées voir ci-dessous).

Et encore une opportunité provenant de notre centre des fruits :

Pruneaux pour la transformation dans la région du Plateau/Suisse orientale : pour la récolte 2019, nous recherchons encore des pruneaux pour la transformation de diverses variétés, principalement d'arbres haute tige certifiés. Les producteurs intéressés peuvent s'adresser directement à Timon Lehmann, responsable fruits à noyau/baies (062 957 80 66, lehmann@biofarm.ch).

Contrat de production Biofarm

Veillez nous **renvoyer le contrat de production** annexé **jusqu'à fin novembre**. Nous avons surtout besoin des informations concernant vos cultures d'automne. Pour celles de printemps, le contrat peut encore être adapté d'entente avec nous ; le cas échéant, nous vous renverrons un nouvel exemplaire en janvier. Nous nous tenons également à votre disposition si vous souhaitez discuter directement avec nous de la planification de vos cultures et de votre rotation.

Nous vous souhaitons plein succès pour les récoltes qui restent encore à effectuer !
Un grand merci pour la bonne collaboration et les soins apportés à vos cultures.

Avec nos cordiales salutations



Votre coopérative Biofarm
Hans-Ulrich Held
Président

held@biofarm.ch



Hans-Georg Kessler
Responsable agric., oléagineux,
légumineuses
062 957 80 53
kessler@biofarm.ch



Hansueli Brassel
Céréales, millet, quinoa
062 957 80 52
brassel@biofarm.ch

→ **Information** : dès le 1.9.2019, le secteur agriculture disposera d'un nouveau numéro de téléphone. Les producteurs devront composer le : **062 957 80 60**.

Annexes :

- contrat de production Biofarm 2020
- enveloppe-réponse